

# PROGRAMME DE LA FORMATION

## MANAGEMENT COOPERATIF ET FACILITATION

PARCOURS POUR LES MANAGERS DE SCOP ET SCIC

### I – Compétences visées

Permettre aux participants de disposer d'une analyse objective sur leurs pratiques managériales.  
Permettre la compréhension des fonctionnement individuels et collectifs des salariés en subordination.  
Permettre aux participants d'améliorer la dimension managériale de leur fonction en les engageant dans une démarche de progrès.  
Permettre aux participants de choisir et utiliser, dans cette démarche, les comportements, processus et outils nécessaire et adaptés.  
Permettre aux participants d'ancrer leurs pratiques managériales dans un contexte d'organisation coopérative.

### II – Public visés et pré requis

Les salarié(e)s de Scop ou Scic nécessitant d'augmenter leurs aptitudes et compétences managériales dans une dimension coopérative en lien avec sa fonction.  
Accessibilité aux personnes handicapées : les personnes en situation de handicap peuvent avoir des besoins spécifiques à la formation, contacter la référent handicap pour définir les modalités d'adaptation.

### III - Objectifs pédagogiques

A l'issue de cette formation chaque participant sera en mesure de :

- Faire le bilan et le diagnostic de leurs pratiques managériales ;
- Préparer le diagnostic de l'unité dont ils ont la charge ;
- Dégager des premières pistes et orientations pour le progrès de l'unité et leur propre progrès ;
- Repérer les caractéristiques de leur rôle en le rapportant au projet de leur Scop
- Acquérir les bases méthodologiques nécessaires pour optimiser la conduite des réunions.
- S'entraîner à la conduite de réunions.
- Acquérir les bases méthodologiques de la conduite d'un entretien
- Préciser ou repréciser des savoir-faire en termes de communication dans des situations managériales.
- Identifier ses points forts et ses points faibles en termes de communication managériale.
- Repérer comment ces points forts et ces points faibles ont un impact sur le "moral" et la cohésion des équipes.
- S'entraîner à de nouveaux savoir-faire : OSBD, communication affirmative....
- Présenter auprès du comité de professionnalisation l'avancement du projet individuel, les apprentissages effectués et les questions ou problèmes qui restent en suspens.

P.1

## IV - Programme détaillé

La formation est décomposée en 4 sessions :

Comprendre et intégrer les éléments du management coopératif pour un projet de développement :

- Définition du management, le management coopératif
- Système managérial
- Les problématiques du management de proximité immédiate et constante
- Les problématiques du manager à distance
- Particularité des relations entre associés d'une Scop
- Le contrat relationnel
- La règle des 3P

Conduire et animer en mode « facilitation » :

- Comprendre et bien s'approprier son périmètre de responsabilité
- Comprendre et acquérir les fondamentaux de ce qui constitue une équipe
- Comprendre les processus de fonctionnement d'équipes, de l'intelligence collective en équipe
- Acquérir les bases méthodologiques nécessaires pour optimiser la conduite des réunions
- S'entraîner à la conduite de réunions selon différents modes
- Acquérir les bases méthodologiques de la conduite d'un entretien en fonction du type d'entretien managérial

Communication et management coopératif et facilitateur :

- La communication du manager et son impact sur la(les) équipe(s) (moral, cohésion...)
- La communication en situation managériale :
  - OSBD
  - Communication affirmative
  - Communication assertive
- Les situations managériales et le choix de la communication adaptée
- Manager pour développer des compétences en facilitation d'équipes

## V - Moyens pédagogique et techniques mis en œuvre

La formation est en intra ou inter-entreprises.

1. La formation alternera trois méthodes pédagogiques, à savoir :

- Des phases de méthode magistrale : les stagiaires sont à l'écoute de l'animateur, celui-ci s'appuyant sur son expérience, son expertise, en utilisant ses outils (classeurs, video-projection ...)
- Des phases de méthode interrogative : le formateur pose les questions à des fins d'animation pour rendre les stagiaires acteurs de leur assimilation. Les réponses se transforment en échanges permettant une émulation de groupe.
- Des phases de méthode active : les stagiaires deviennent acteurs, le formateur montrant le premier exemple, ou les laissant prendre les décisions face à des situations. Celui-ci rectifie le cas échéant les erreurs des candidats, qui apprennent par la même occasion de ces dernières.

Ces phases permettent de faciliter le passage de la théorie à la pratique. Elles permettent la mise en application des apports théoriques, ainsi que des évaluations des différentes compétences visées.

2. Supports pédagogiques remis aux stagiaires :

- Mise à disposition d'outils d'intervention pratiques.

P.2

- Des exercices d'application et d'analyse de cas concrets, des simulations « théâtralisées » en facilitent l'acquisition et l'adaptation individualisées.

## VI - Moyens permettant d'apprécier l'exécution et les résultats de l'action

L'assiduité des stagiaires est attestée par signature par demi-journée et contresignée par le formateur. Evaluation formative et auto-évaluation en cours de formation.  
Evaluation finale (présentation d'une problématique managériale devant un comité de professionnalisation coopérative).  
Une évaluation de satisfaction est réalisée en fin de formation.

## VII - Sanction de la formation

En application de l'article L6353-1 du Code du Travail, une attestation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation sera transmise aux participants à l'issue de la formation.

## VIII - Intervenants

Coach expert en accompagnement au management d'entreprise et consultants du réseau Scop, spécialistes de la gestion d'entreprise et des mécanismes de gouvernance coopérative :  
Fabrice PANNIER - [fabrice.pannier847@orange.fr](mailto:fabrice.pannier847@orange.fr)  
Johan BAUFRETON – [jbaufreton@scop.coop](mailto:jbaufreton@scop.coop)

## IX – Modalités pratiques et financières

**Accessible aux personnes en situation de handicap** (contacter l'organisme de formation pour informer du handicap du participant afin d'adapter son accompagnement).

**Durée** : 3 sessions de 2 jours et 1 journée de restitution.

**Date 2024 / 2025** : 7, 8 novembre – 16, 17 décembre 2024 – 16, 17 janvier – 14 février 2025

**Horaires** : de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

**Taille des groupes** : 8 à 12 personnes

**Lieu** : NIORT (présentiel uniquement)

**Tarifs** : 1 300 € HT par stagiaire (hors frais de repas, refacturés à la fin de la formation)

**Taille des groupes** : maximum 12 personnes

Gescop Poitou-Charentes est certifiée Qualiopi. Cette formation peut donc être prise en charge par votre OPCO.

Les coopératives adhérentes peuvent consulter :

- 1) l'OpcO (organisme collecteur des cotisations formation) de leur entreprise.
- 2) Form.coop, le fonds de financement du Mouvement Scop, géré par Uniformation, spécifiquement destiné à financer le coût pédagogique des formations coopératives (cotisation 0,1% MSB).

Possibilité de pré-financement par Form.coop de 100% du coût pédagogique. Objectif : minimiser pour la Scop l'engagement financier et les formalités administratives.

P.3

## **X - Conditions générales de vente**

Les conditions générales de vente sont annexées au programme.

## **XII - Contact**

### **GESCOP POITOU-CHARENTES**

**7bis rue Sainte Claire Deville**

**79000 NIORT**

**Tel : 05.49.73.37.79**

SIRET : 400 142 642 00034

N° de déclaration organisme de formation : 54.79.00446.79

Organisme certifié Qualiopi au titres des « actions de formation ».

[formation.pch@scop.coop](mailto:formation.pch@scop.coop)

Référent pédagogique : Johan BAUFRETON – [jbaufreton@scop.coop](mailto:jbaufreton@scop.coop)

Référente handicap : Ophélie TAURISSON – [otaurisson@scop.coop](mailto:otaurisson@scop.coop)